



Projet de la centrale photovoltaïque sur la commune d'Hanches

**Demande de Permis de construire – "Plans"
PC 1,2,3,4,5,6,7 et 8**

31 décembre 2021

ENGIE PV HANCHES



**DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE HANCHES**

LISTE DES PIÈCES GRAPHIQUES

Format


Formulaire CERFA	A4
PC 1 Plan de situation du terrain	A3
PC 2 Plan de masse des constructions à édifier	A1
PC 3a Coupe du terrain et de la construction	A0
PC 3b Coupe du terrain et de la construction	A1
PC 4 Notice descriptive du terrain et du projet	A4
PC 5 Façades et toitures	A1
PC 6a Insertion du projet dans son environnement	A3
PC 6b Insertion du projet dans son environnement	A3
PC 7 Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche	A3
PC 8 Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain	A3

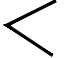
Lyon, le 22 décembre 2021



CUR-A
 sasu d'Architecture
 capital 4500 €
 SIREN : 828 287 961 R.C.S. LYON
 INS. C.R.O.A. 518799

Fjaramillo

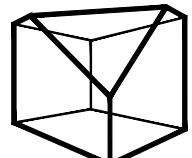
 Emprise de la présente demande de permis de construire

 Repérage des points de vue



MAITRE D'OUVRAGE

 ENGIE PV HANCHES
 215 rue Samuel Morse
 parc d'activités Millénaire II
 Le Triade II
 34000 MONTPELLIER

ARCHITECTE

CUR-A
 SASU d'architecture
 67 rue des Contamines
 69270 Rochetaillée-sur-Saône
 e-mail : fjaramillo@cur-a.fr
 tél. +33 9 81 22 75 57

PROJET
 CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE
 DE HANCHES
 Lieu dit: Le Cochonet
 28130 Hanches

TITRE
PLAN DE SITUATION

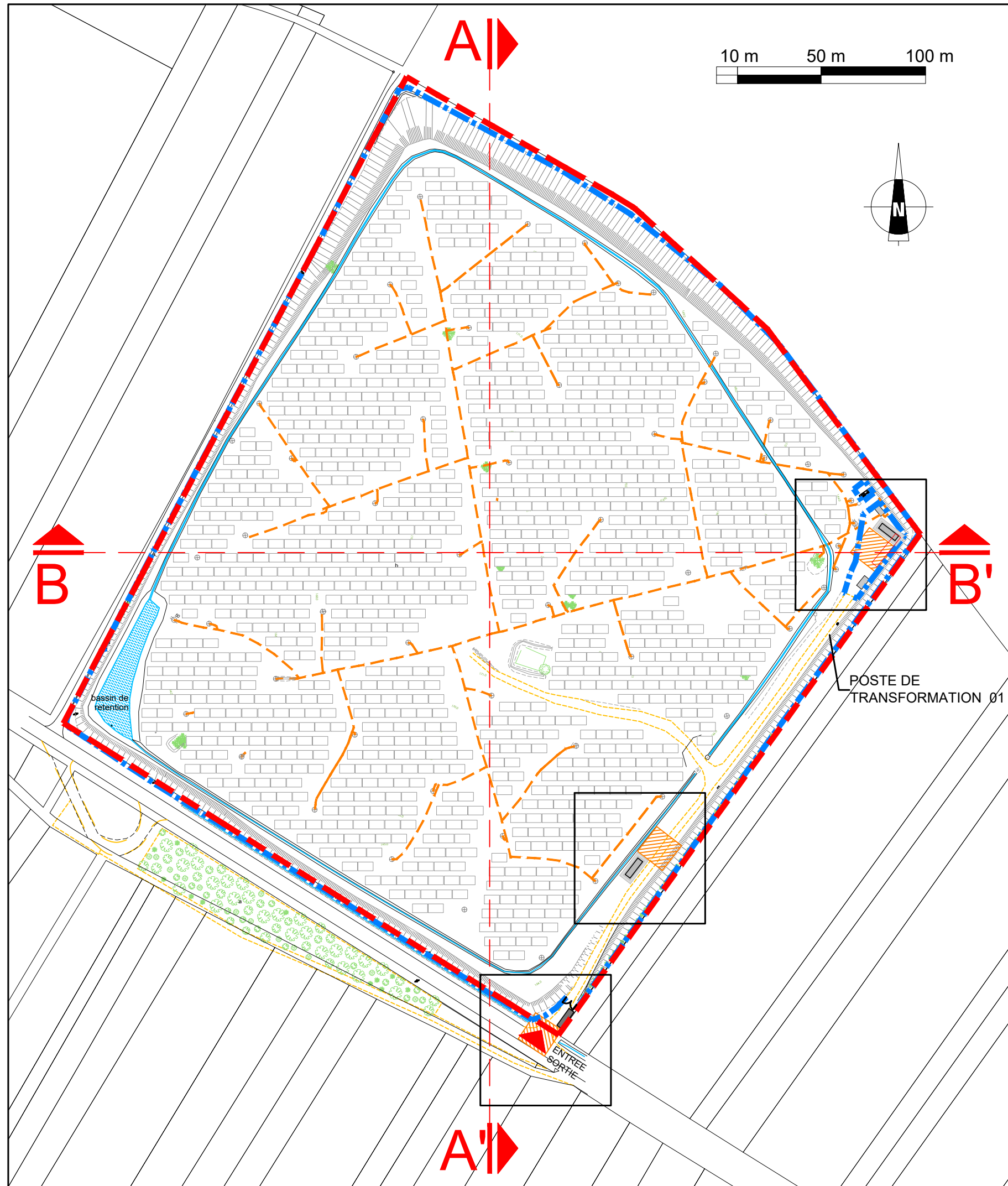
PHASE
 Permis de
 Construire

DATE
 22.12.2021

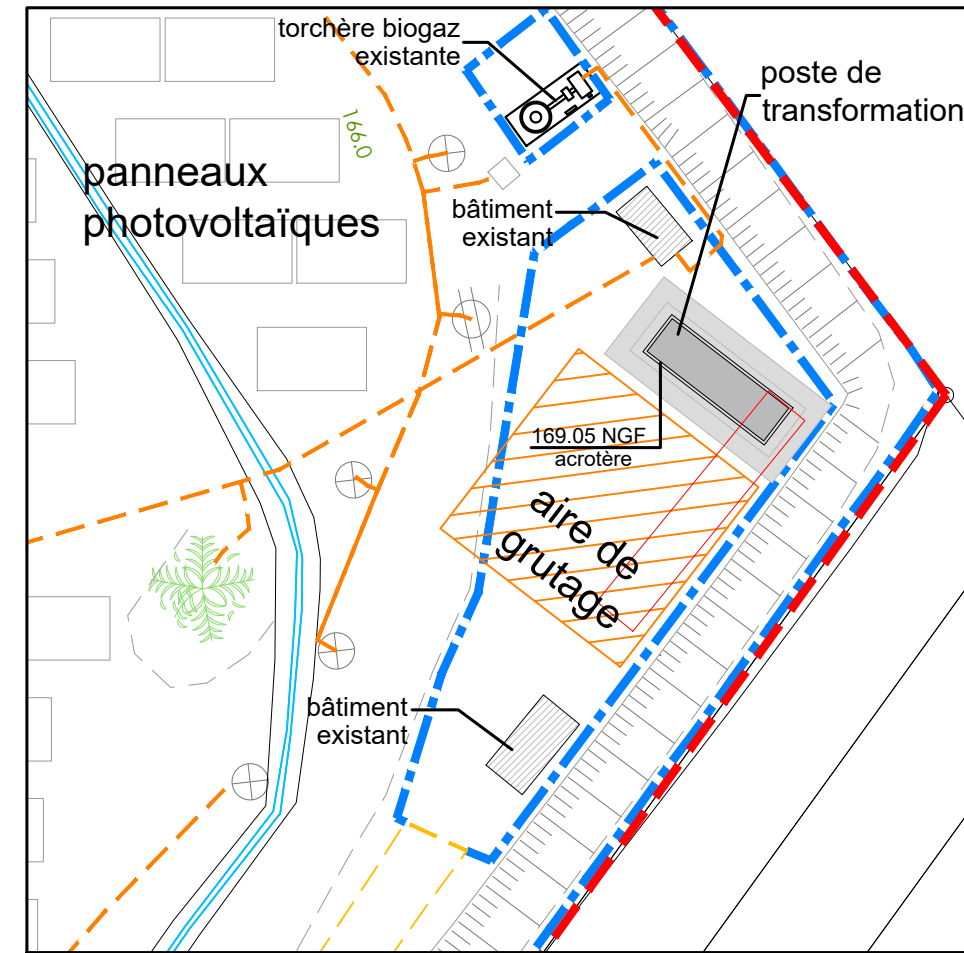
ECHELLE

No DE PROJET
 2112_009

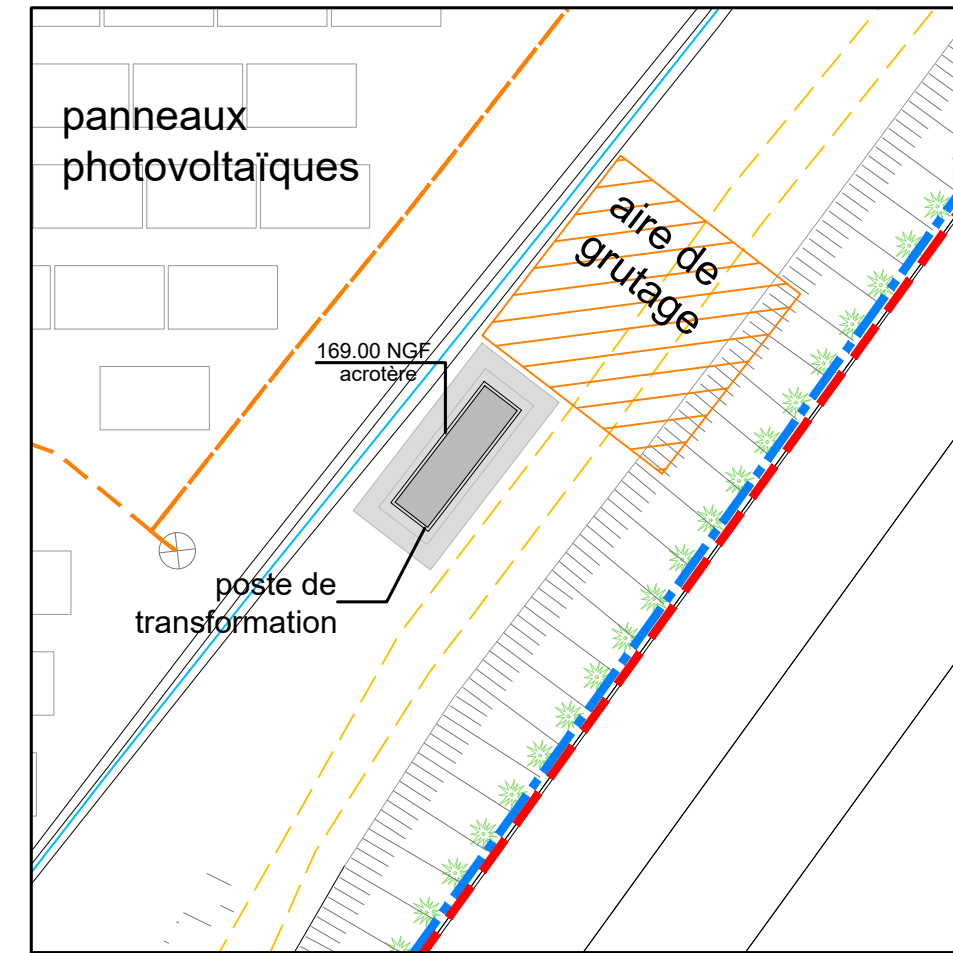
**PC
01**



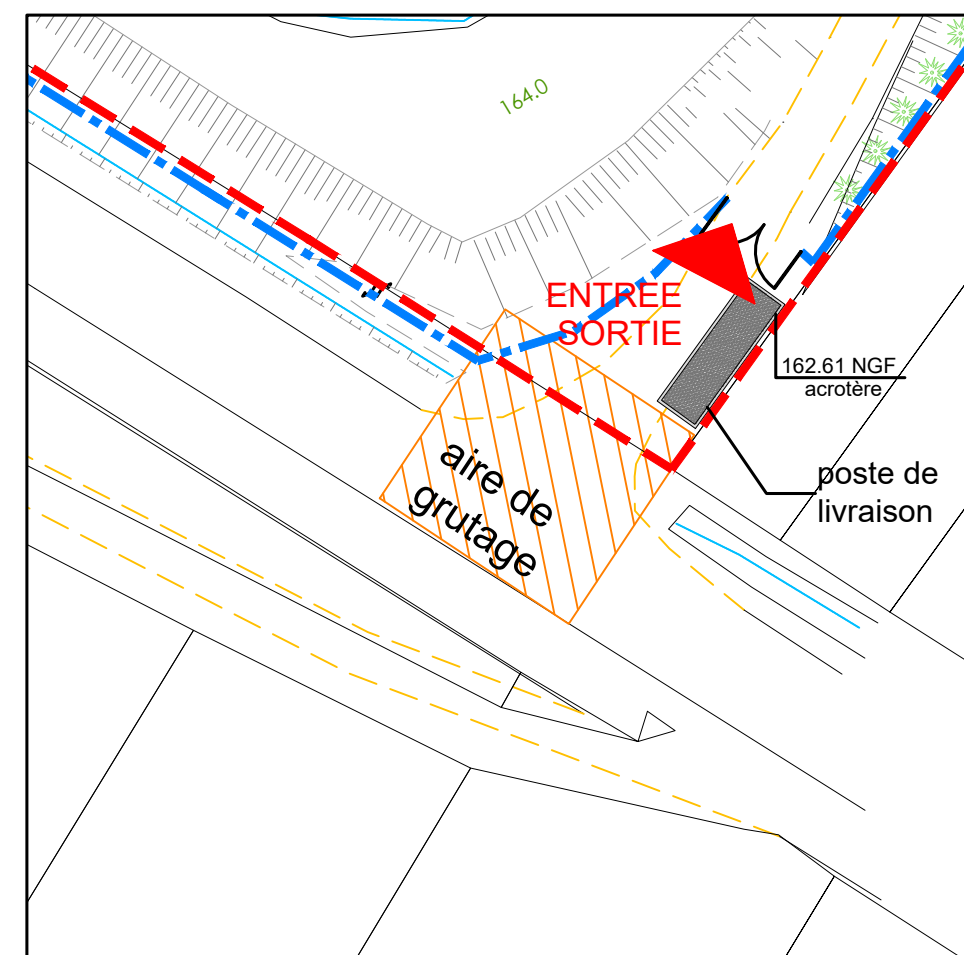
PLAN DE MASSE
panneaux photovoltaïques
échelle 1/2000 ème



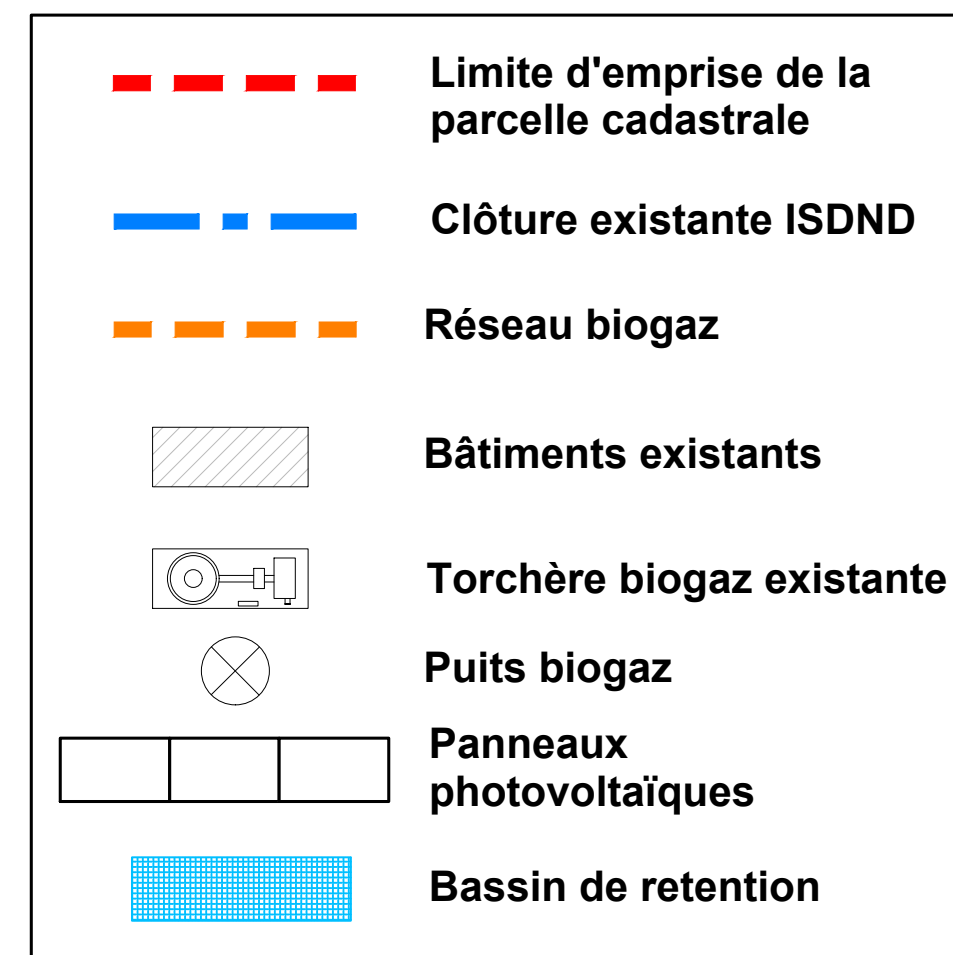
POSTE DE TRANSFORMATION 01
échelle 1/500 ème



POSTE DE TRANSFORMATION 02
échelle 1/500 ème



**POSTE DE LIVRAISON
ET ENTREE SORTIE DE L'ISDND**
échelle 1/500 ème

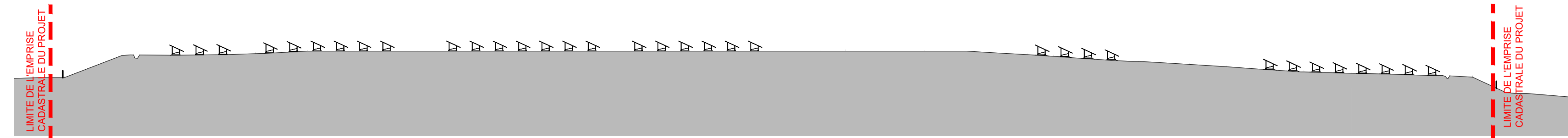
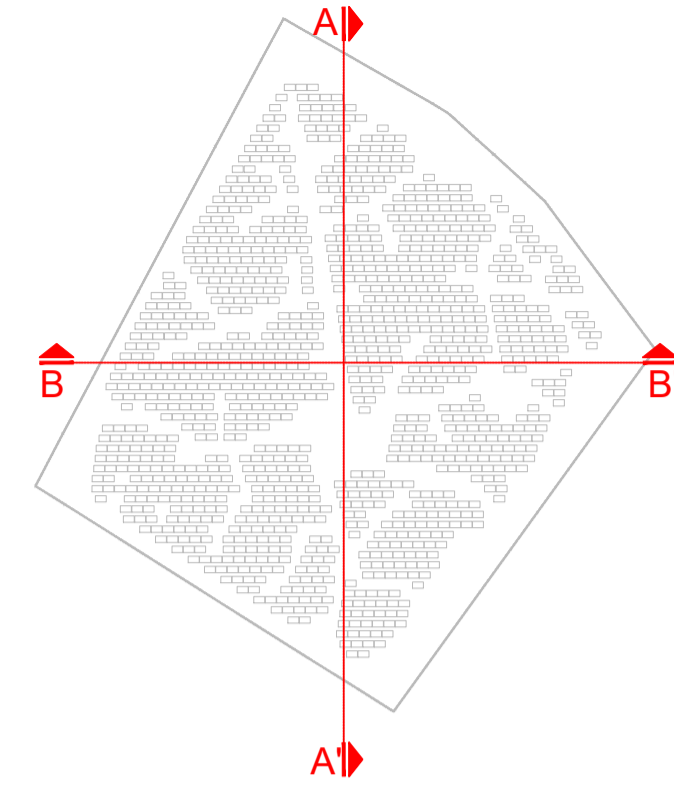


DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

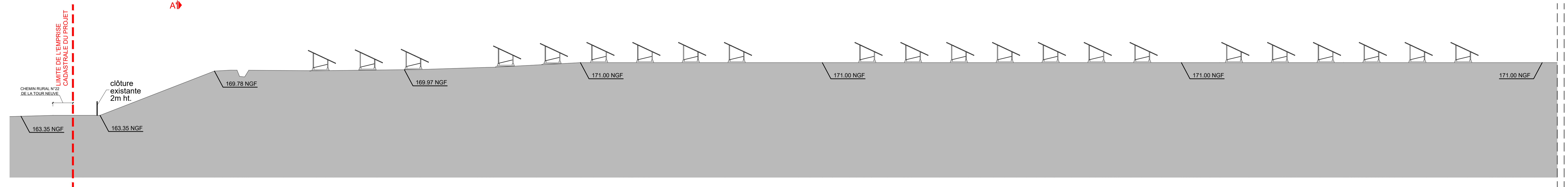
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE HANCHES 28130 Hanches



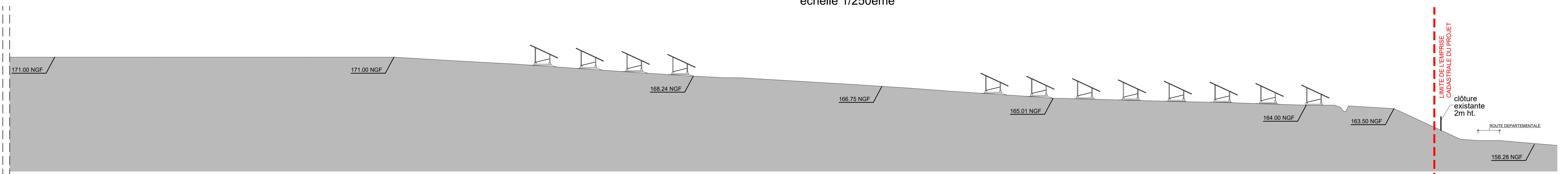
Adresse : Lieu dit: Le Cochonet 28130 Hanches		 CUR-A
Maître d'ouvrage : ENGIE PV HANCHES 215, rue Samuel Morse parc d'activités Millénaire II Le Triade II 34000 MONTPELLIER		
Maître d'œuvre : CUR-A sas d'Architecture 67 rue des Contamines 69270 Rochetaillée-sur-Saône fjaramillo@cur-a.fr tel : +33 9 81 22 75 57		N° de projet : 2112_009
Phase de projet : Permis de Construire		Echelle(s) : 1/2000e 1/500e
TITRE : PLAN DE MASSE		Date : 22.12.2021
Nom du fichier : 2112_009_PLAN DE MASSE.dwg		Indice : A
les plans de ce dossier ne peuvent en aucun cas être utilisés comme des plans d'exécution		PC02



COUPE A-A'
échelle 1/1000ème

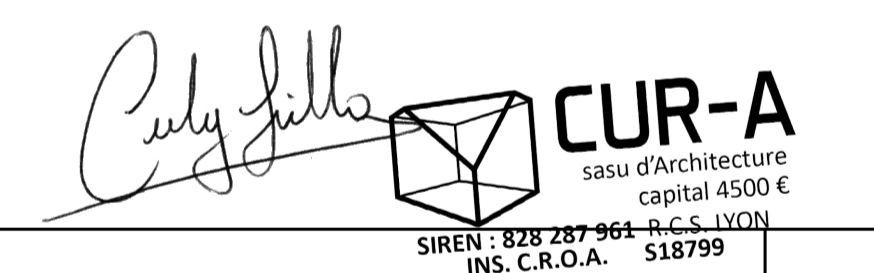


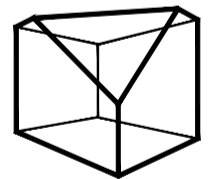

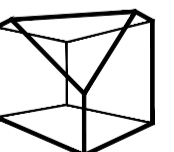
COUPE A-A'
échelle 1/250ème

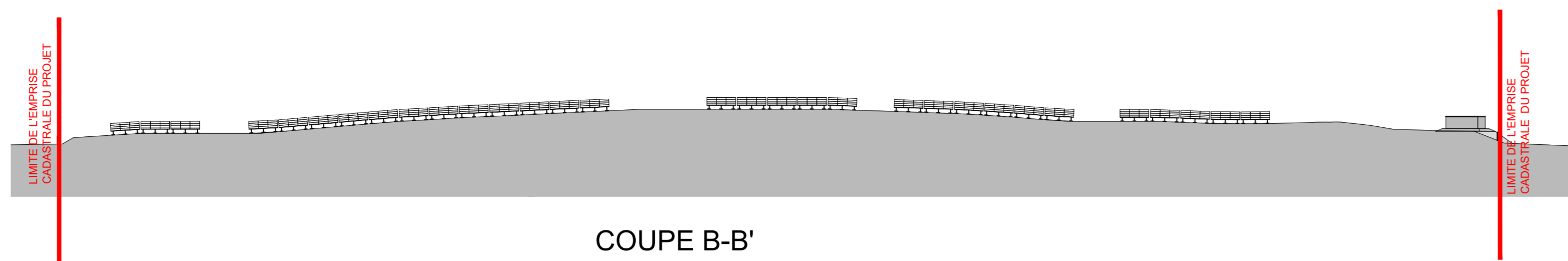
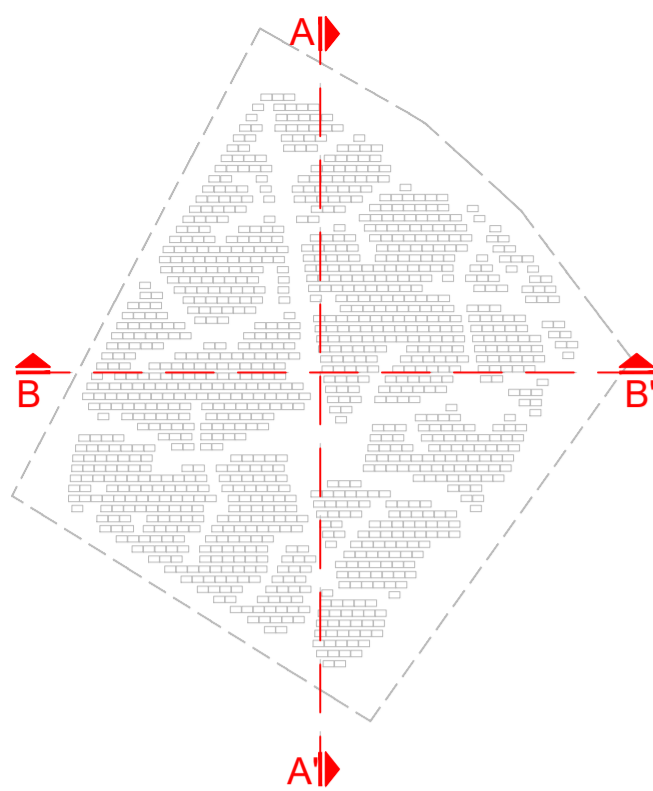


COUPE A-A'
échelle 1/250ème

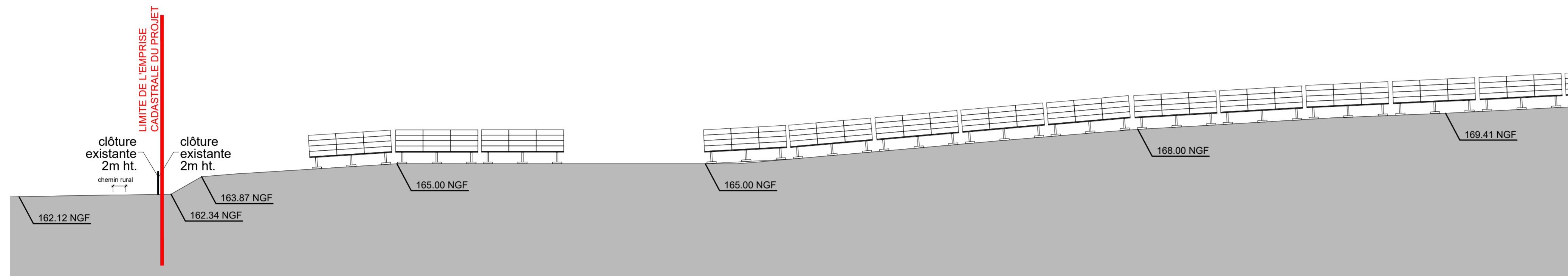
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE HANCHES
28130 Hanches



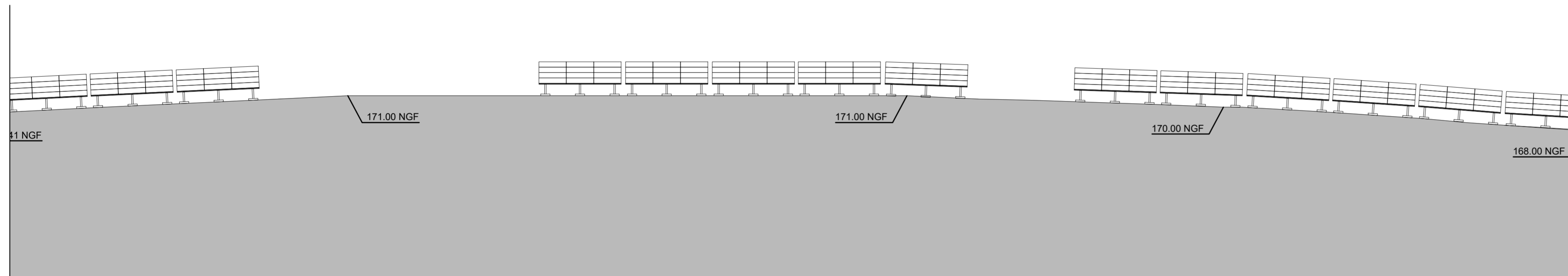
Adresse : Lieu dit: Le Cochonnet 28130 Hanches		 CUR-A
Maître d'ouvrage :  ENGIE PV HANCHES 215, rue Samuel Morse parc d'activités Millénaire II Le Triade II 34000 MONTPELLIER		
Maître d'œuvre :  CUR-A sas d'Architecture 67 rue des Contamines 69270 Rochetaillée-sur-Saône fjaramillo@cur-a.fr tel : +33 9 81 22 75 57		N° de projet : 2112_009 Echelle(s) : 1/1000e 1/250e Date : 22.12.2021 Indice : A
Phase de projet : Permis de Construire TITRE : PLAN EN COUPE DU TERRAIN ET DES CONSTRUCTIONS		PC 03a
Nom du fichier : 2112_008_04 COUPE.dwg <small>les plans de ce dossier ne peuvent en aucun cas être utilisés comme des plans d'exécution</small>		



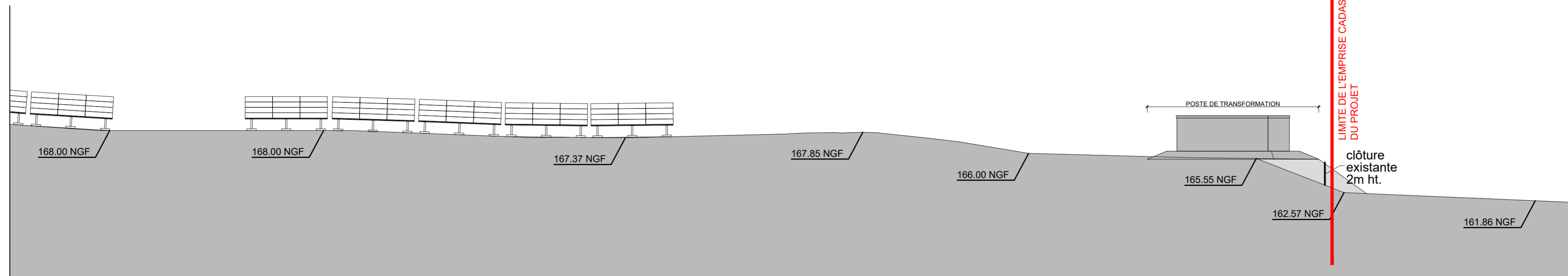
COUPE B-B'
échelle 1/1000ème



COUPE B-B'
échelle 1/250ème



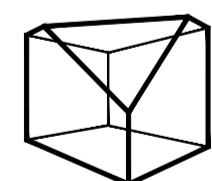

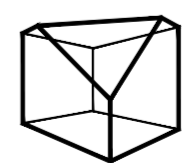
COUPE B-B'
échelle 1/250ème



COUPE B-B'
échelle 1/250ème

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE HANCHES
28130 Hanches

Cely Jilla
CUR-A
sasu d'Architecture
capital 4500 €
SIREN - 828 287 961 - R.G.S. LYON
INS. C.R.O.A. 518799

Adresse : Lieu dit : Le Cochonet 28130 Hanches		 CUR-A	
Maître d'ouvrage :  ENGIE PV HANCHES 215, rue Samuel Morse parc d'activités Millénaire II Le Triade II 34000 MONTPELLIER	N° de projet : 2112_009 Echelle(s) : 1/1000e 1/250e Date : 22.12.2021 Indice : A		
Maître d'œuvre :  CUR-A sasu d'Architecture 67 rue des Contamines 69270 Rochetaillée-sur-Saône fjaramillo@cur-a.fr tel : +33 9 81 22 75 57		Phase de projet : Permis de Construire TITRE : PLAN EN COUPE DU TERRAIN ET DES CONSTRUCTIONS Nom du fichier : 2112_008_04 COUPE.dwg les plans de ce dossier ne peuvent en aucun cas être utilisés comme des plans d'exécution	PC 03b

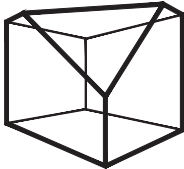

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE HANCHES

28130 Hanches



CUR-A
 sasu d'Architecture
 capital 4500 €
 SIREN : 828 287 961 R.C.S. LYON
 INS. C.R.O.A. S18799

Adresse : Lieu dit: Le Cochonet 28130 Hanches	 CUR-A
Maître d'ouvrage :  ENGIE PV HANCHES 215, rue Samuel Morse parc d'activités Millénaire II Le Triade II 34000 MONTPELLIER	
Maître d'œuvre :  CUR-A sasu d'Architecture 67 rue des Contamines 69270 Rochetaillée-sur-Saône fjaramillo@cur-a.fr tel : +33 9 81 22 75 57	N° de projet : 2112_009 Echelle(s) : Date : 22.12.2021
Phase de projet: Permis de Construire	A
TITRE: NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN, PRESENTATION DU PROJET	PC04
Nom du fichier: 2112_009_PC4.docx	
les plans de ce dossier ne peuvent en aucun cas être utilisés comme des plans d'exécution	

PC4 NOTICE DESCRIPTIVE DU TERRAIN ET DU PROJET

1 – Etat initial du terrain et de ses abords

Le projet se situe dans la commune de Hanches (28130) située dans le département de l'Eure-et-Loir, en région Centre-Val-de-Loire.

Le terrain d'implantation du projet se trouve sur la zone fermée de l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Hanches gérée par SUEZ RV Ile de France.

Le site se trouve à 2,4 km au Nord du centre du bourg de Hanches et en limite avec la commune de Raizeux dans les Yvelines.

2- Description du projet

a. Aménagement du terrain

Le terrain au vu de son très bon état (à savoir pas d'érosion ni de retenues d'écoulements d'eaux pluviales), de sa pente et son ensoleillement, présente des avantages certains pour l'installation d'une centrale photovoltaïque.

L'ensemble du site est actuellement en suivi de post-exploitation, notamment pour l'extraction de biogaz et pour le contrôle de l'étanchéité de la couverture.

De ce fait, la qualité des eaux superficielles et souterraines sera constamment contrôlée.

La présence des réseaux biogaz sur le dôme de l'ISDND a été prise en compte pour la définition de l'implantation des panneaux photovoltaïques. Ainsi des distances de sécurité et d'accès seront maintenues autour de ces équipements.

La centrale sera installée à l'intérieur de l'enceinte clôturée de l'ancien site d'enfouissement des déchets. Néanmoins la surface de l'emprise de ce projet, sera inférieure à la surface de la parcelle cadastrale.

La surface de la parcelle cadastrale concernant la présente demande de permis de construire, est de 10,24 hectares.

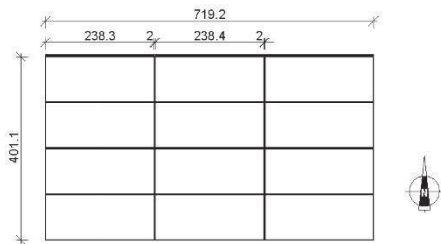
Tandis que la centrale photovoltaïque proprement dite, aura une emprise de 6,90 hectares.

Cette centrale aura une puissance totale approximative de 7,3 MWc.

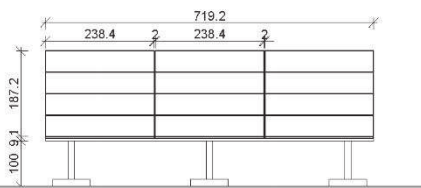
b. Constructions nouvelles

Le projet comportera l'installation des équipements suivants :

PANNEAUX SOLAIRES



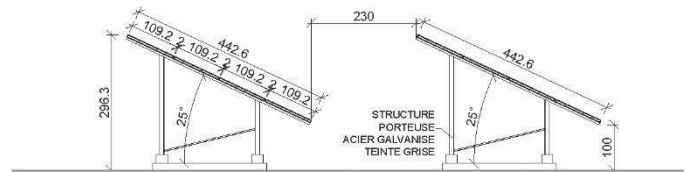
plan



façade sud

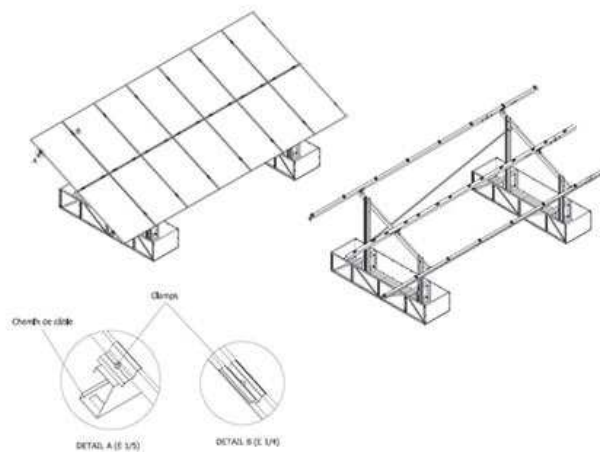
Détail structure fixe

Type structure: structure fixe sur longrines
Taille panneau: 2384 x 1092 (+/-0.01)
Nombre de panneaux par structures: 4X3=12
Orientation: paysage
Pente: 25°



façade ouest

- 13 344 panneaux photovoltaïques de haut rendement, de type module monocristallin, installés sur des structures fixes.
Ces panneaux représentent une surface totale de 34 738,80 m² (3,47 hectares) qui seront installés sur des structures métalliques fixes résistantes à la corrosion (conformes aux normes Eurocode) et inclinées à 25°. Les modules seront fixés par un boulonnage de type antivol.
Ces structures ont été prévues pour une durée minimum de 35 ans.



Vue 3D schématique de la structure porteuse - (Source : ENGIE Green)

Ces structures métalliques seront installées sur le terrain de l'ISDND de Hanches par l'intermédiaire de longrines en béton.

Il est prévu 3 longrines par structure porteuse.

Ce système de fondation permet de mieux répartir le poids de la structure porteuse des panneaux photovoltaïques au sol. La pression exercée sur la surface est ainsi amoindrie, ce qui évite toute déformation du terrain.



Ce système présente les avantages suivants :

- un impact environnemental le plus faible possible
- le respect des contraintes liées au site (pente de la zone d'implantation)
- une installation rapide
- une facilité de pose et d'entretien

Ce système de fondation permet donc de garantir l'intégrité et l'étanchéité de la zone de stockage des déchets prévue par la réhabilitation de de la zone remaniée de l'ISDND.

Les longrines seront orientées Nord-Sud et permettront notamment un meilleur écoulement des eaux de pluie.

Les panneaux seront placés à une hauteur minimale de 1.00 m par rapport au terrain naturel.

- De nouveaux bâtiments seront installés sur le site, ils sont destinés à héberger les installations techniques du site, à savoir :
 - 1 poste de livraison d'une emprise au sol de 30 m² (3 m x 10 m x 3,10 m) permettant le raccordement au réseau de distribution d'électricité.
 - 2 postes de transformation d'une emprise au sol d'environ 30 m² (3 m x 10 m x 3,10 m).

- Les câbles électriques des panneaux solaires (courant continu, non enterrés) : ils forment les chaînes de panneaux en les reliant les uns aux autres jusqu'aux boîtes de jonction. Ces câbles, composés de cuivre, sont situés sous les rangées de panneaux et restent dans des gaines. Ils sont résistants aux intempéries, aux variations de température, à l'humidité et aux UV. Ils sont également isolés électriquement.

- La mise en place des câbles (courant continu, non enterrés) reliant les boîtes de jonction aux postes de transformation.

- La mise en place de câbles électriques HTA d'une longueur de 350m, reliant les postes de transformation au poste de livraison lié lui-même au poste source où sera raccordée la centrale.
Ces câbles seront installés dans des caniveaux ou tranchées, lorsque nous serons en dehors des dômes de déchets.

- Un réseau de câbles de communication (dispositifs de télésurveillance... etc.) posé selon les mêmes modalités que les réseaux électriques, conformément aux normes.

- Il est prévu l'installation de trois aires de levage temporaires, pour l'installation des postes de transformation et du poste de livraison.

- Les voies d'accès existantes seront entretenues et en cas des pluies les pistes seront renforcées par ajout de quelques centimètres de gravier.
Elles permettront l'accès aux installations photovoltaïques, aux locaux techniques et plus généralement à l'ensemble du site pour effectuer les opérations de maintenance et d'entretien du matériel et de la végétation ainsi que pour toute intervention d'urgence.

- Étant donné la présence de conduites de biogaz, une zone vierge doit être respectée des deux côtés des canalisations se trouvant actuellement sur le dôme de l'ISDND, à savoir :
A 3 m et à 1 m de part de d'autre des canalisations de biogaz ;
Et à 3 m autour des puits de biogaz.

c. Traitement des limites du terrain

Le parc photovoltaïque se trouve à l'intérieur de l'enceinte de l'ISDND de Hanches.
Ce site est déjà clôturé dans son ensemble à l'aide de clôtures métalliques grillagées de 2 m de hauteur.

Il n'y aura donc pas de nouvelle clôture créée.

Une voie existante permet d'accéder aux locaux techniques existants de l'ISDND.
Cette voie existante sera utilisée pour la surveillance et l'entretien de la nouvelle centrale photovoltaïque.

Un système de surveillance composé d'un système de caméras, d'enregistrement et d'alarme d'intrusion sera installé sur la clôture existante.

d. Matériaux et couleurs des constructions

Les structures porteuses des panneaux photovoltaïques auront une finition galvanisée et seront de teinte grise.

La finition du poste de livraison se fera de manière à intégrer le mieux possible ce bâtiment dans l'environnement du terrain avec une finition enduit de teinte gris RAL 7004.

Les postes de transformation, auront le même type de finition que le poste de livraison, à savoir un enduit en teinte gris RAL 7004.

e. Traitement des espaces libres

La limite Nord du site est encadrée par une haie végétale existante particulièrement dense.
Sur les autres limites, cette haie est beaucoup plus parsemée.

La haie végétale se trouvant en limite ouest du site sera renforcée par la plantation d'une bande végétale sur le talus se trouvant en arrière de la haie existante.

Ces nouvelles plantations permettront de créer un écran végétal plus important afin de réduire la perception des panneaux photovoltaïques depuis le côté ouest.

Ces nouvelles plantations seront suivies et entretenues pendant une période de 2 ans.

Et finalement la végétation qui pourrait apparaître sur le dôme de l'ancienne ISDND sera entretenue et coupée régulièrement.

f. Accès au site, stationnement

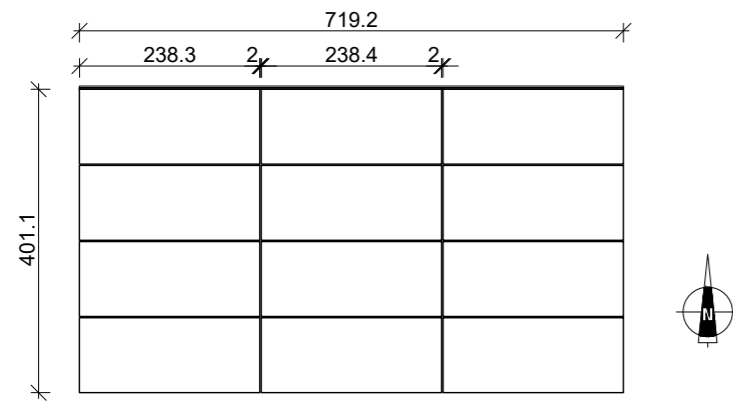
L'accès au site se fait à partir de la route départementale N°4 au sud du site.

L'entrée à la centrale se fera à partir de la même entrée utilisée auparavant comme accès principal de l'ISDND de Hanches.

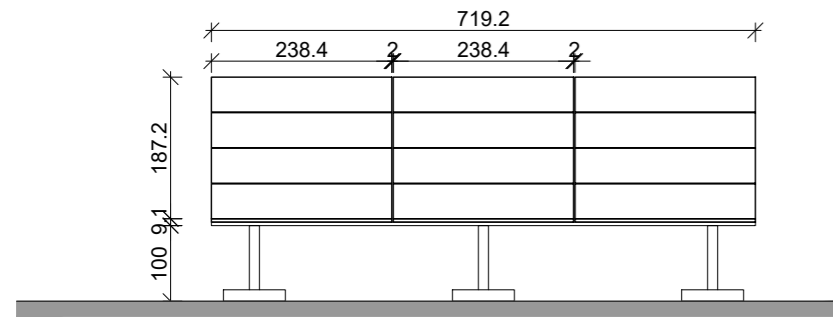
Le site ne compte pas de places de parking.

Il n'y aura pas de nouvelle place de stationnement créée.

PANNEAUX SOLAIRES



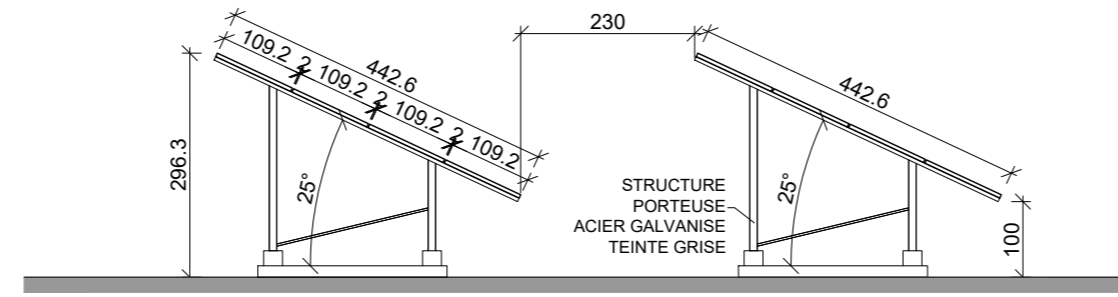
plan



façade sud

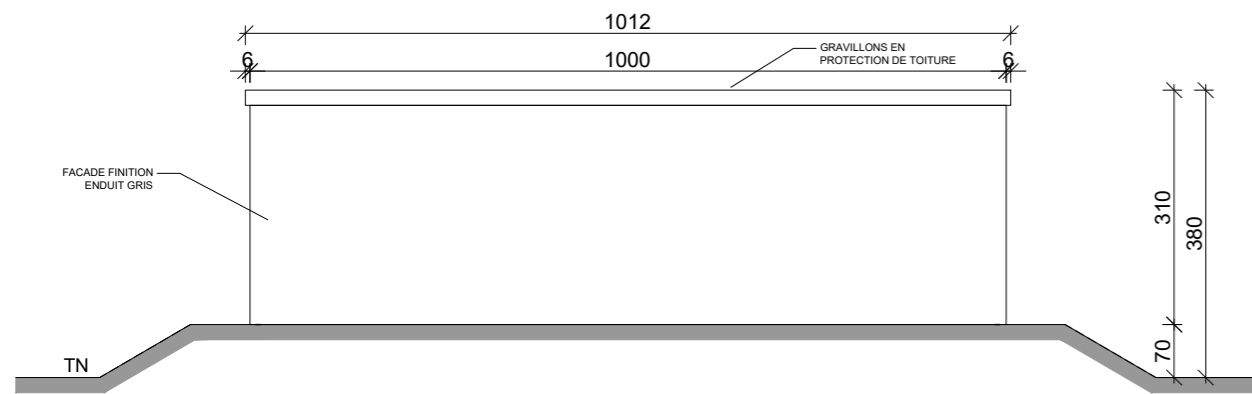
Détail structure fixe

Type structure: structure fixe sur longrines
 Taille panneau: 2384 x 1092 (+/-0.01)
 Nombre de panneaux par structures: 4X3=12
 Orientation: paysage
 Pente: 25°

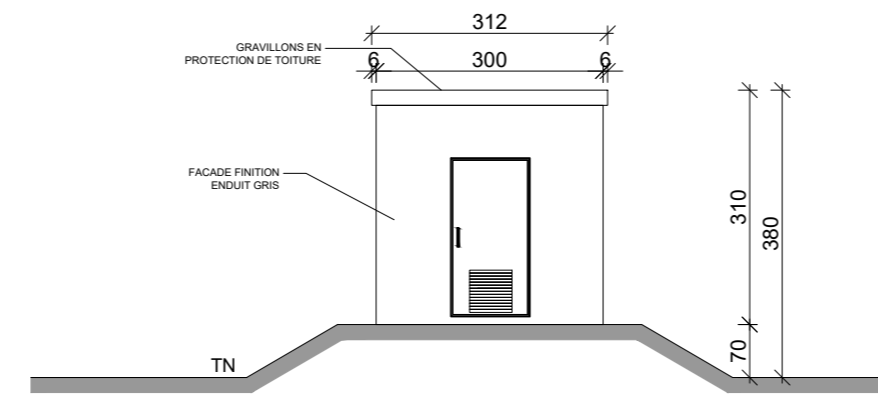


façade ouest

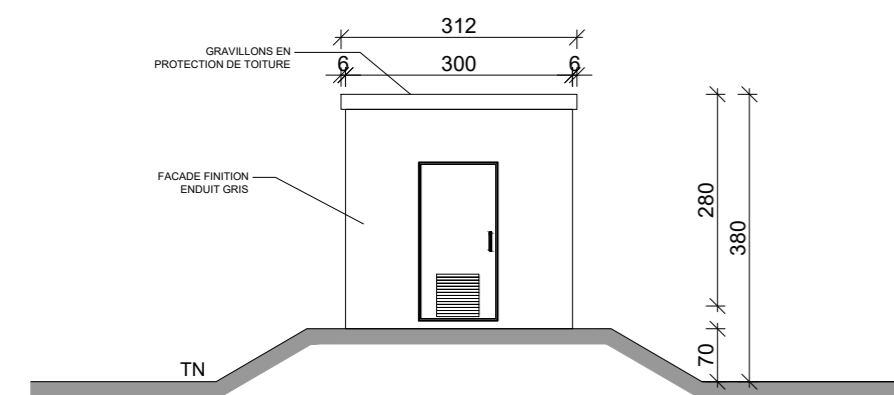
POSTE DE TRANSFORMATION



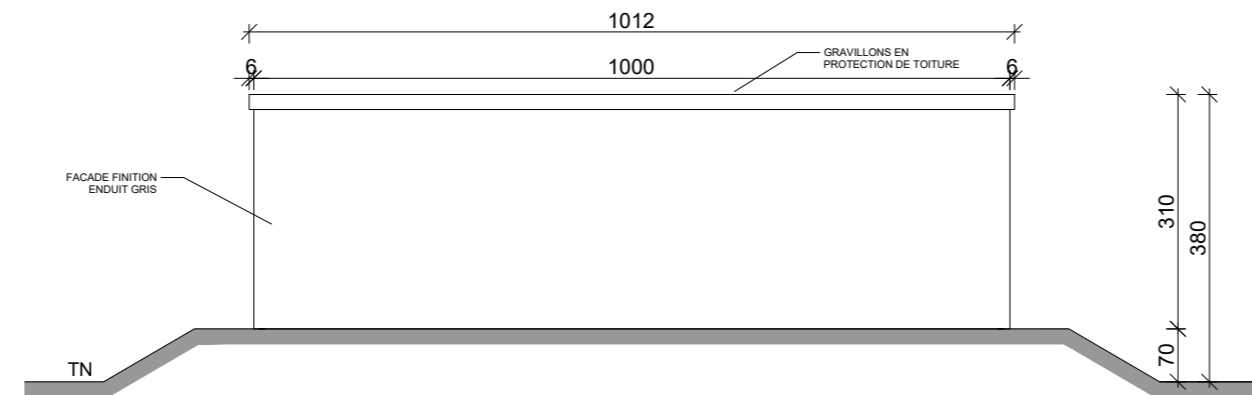
façade sud



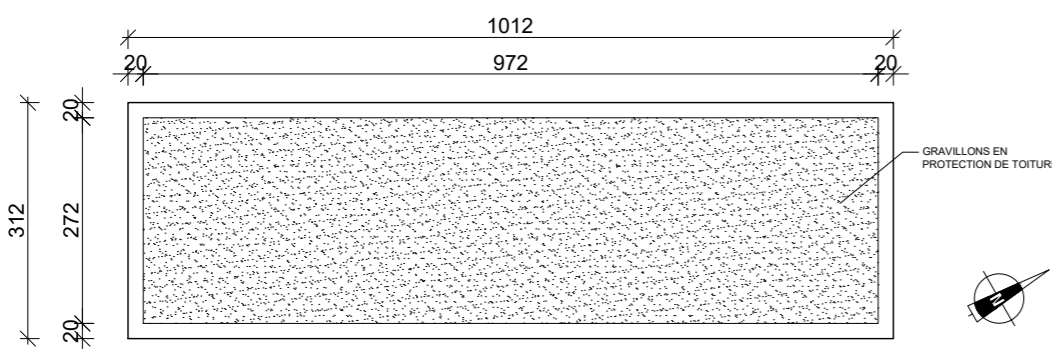
façade est



façade ouest

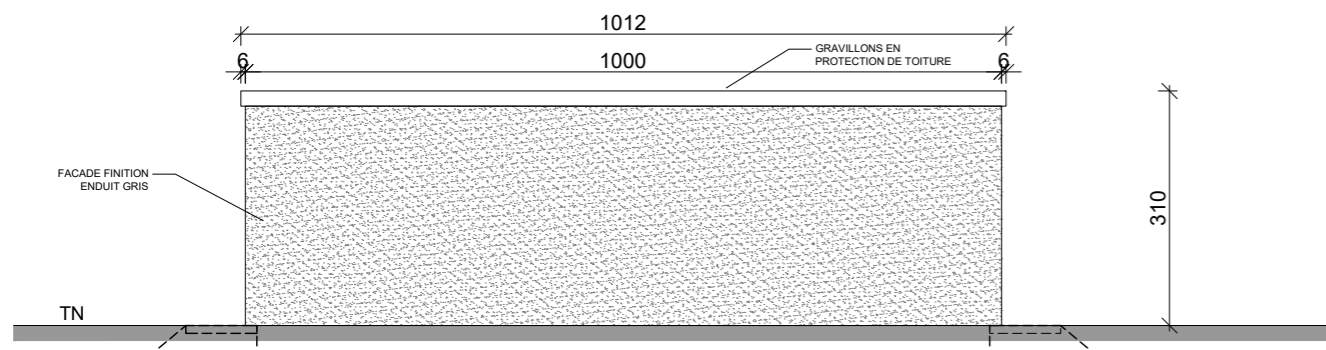


façade nord

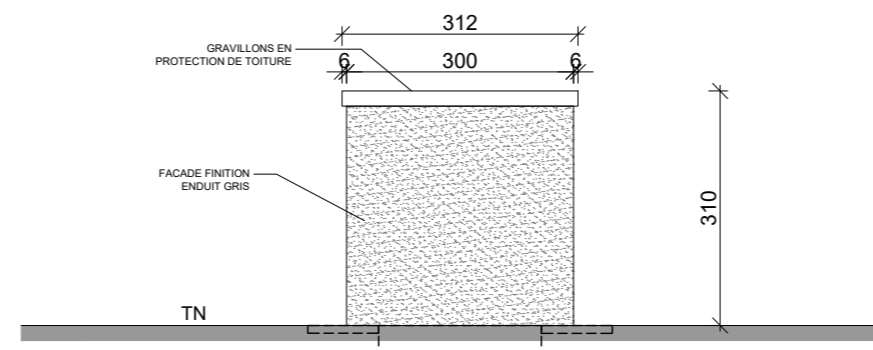


toiture

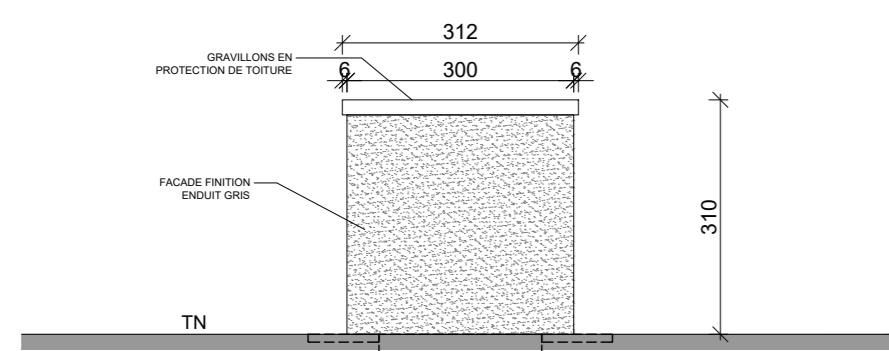
POSTE DE LIVRAISON



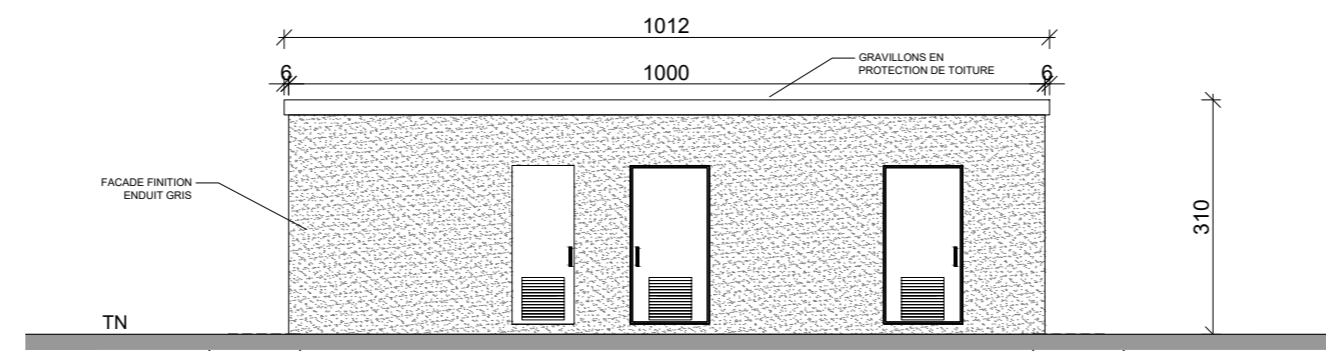
façade nord



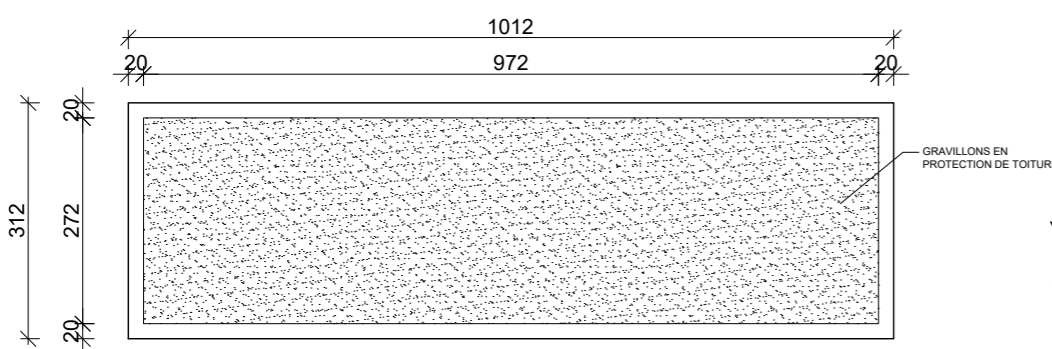
façade est



façade ouest



façade sud

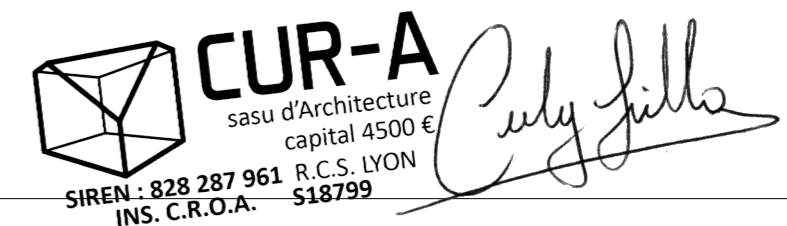


toiture

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE HANCHES

28130 Hanches





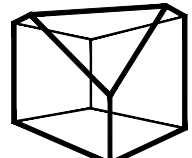
Adresse : Lieu dit: Le Cochonet 28130 Hanches		
Maître d'ouvrage :  ENGIE PV HANCHES 215, rue Samuel Morse parc d'activités Millénaire II Le Triade II 34000 MONTPELLIER		
Maître d'œuvre :  CUR-A sas d'Architecture 67 rue des Contamines 69270 Rochetaillée-sur-Saône fjaramillo@cur-a.fr tel : +33 9 81 22 75 57		N° de projet : 2112_009
Phase de projet: Permis de Construire		Echelle(s) : 1/100e
TITRE: PLAN DE FACADES ET TOITURES		Date : 22.12.2021
Nom du fichier: 2112_009_FACADES ET TOITURES.dwg		Indice : A
les plans de ce dossier ne peuvent en aucun cas être utilisés comme des plans d'exécution		PC 05

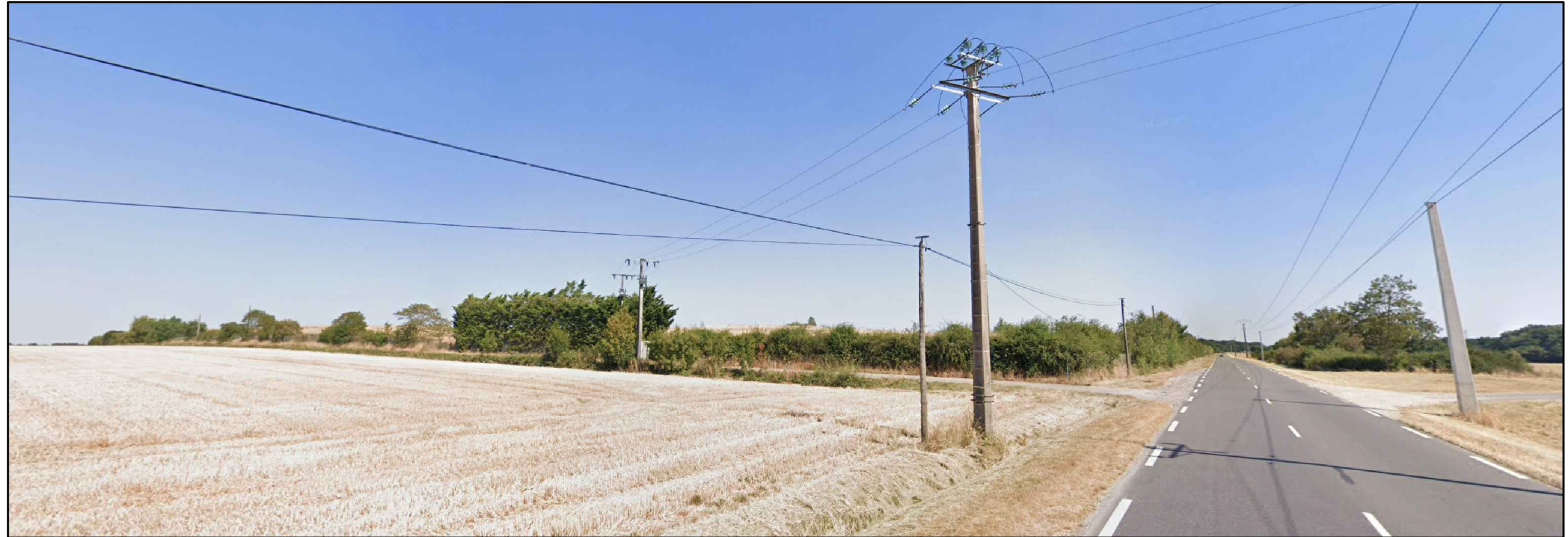


VUE PC06

REPERAGE DES VUES : voir plan de situation PC01

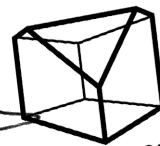
Cely Jillo  **CUR-A**
 sasU d'Architecture
 capital 4500 €
 SIREN : 828 287 961 R.C.S. LYON
 INS. C.R.O.A. 518799


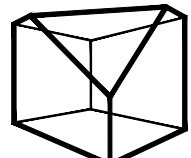
<p>MAITRE D'OUVRAGE</p>  <p>ENGIE PV HANCHES 215 rue Samuel Morse parc d'activités Millénaire II Le Triade II 34000 MONTPELLIER</p>	<p>ARCHITECTE</p>  <p>CUR-A SASU d'architecture 67 rue des Contamines 69270 Rochetaillée-sur-Saône e-mail : fjaramillo@cur-a.fr tél. +33 9 81 22 75 57</p>	<p>PROJET</p> <p>CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE HANCHES Lieu dit: Le Cochonet 28130 Hanches</p>	<p>TITRE</p> <p>INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT</p>	<p>PHASE</p> <p>Permis de Construire</p> <p>DATE</p> <p>22.12.2021</p>	<p>ECHELLE</p> <p>No DE PROJET</p> <p>2112_009</p>	<p>PC 06</p>
---	---	--	---	---	--	-------------------------

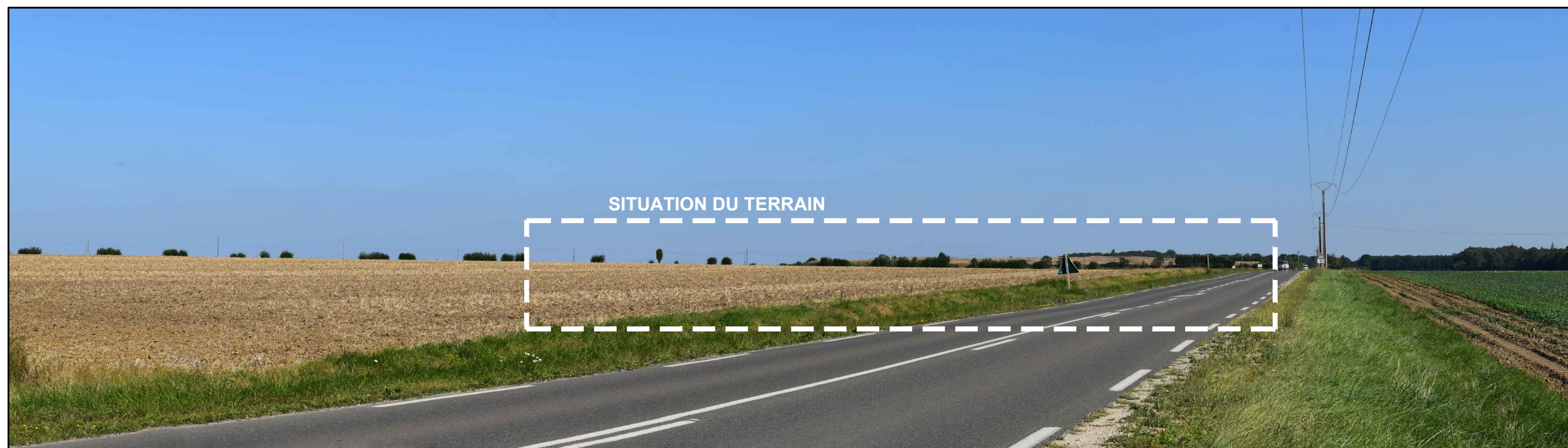


VUE PC07

REPERAGE DES VUES : voir plan de situation PC01

Cely Jilla  **CUR-A**
 sasu d'Architecture
 capital 4500 €
 SIREN : 828 287 961 R.C.S. LYON
 INS. C.R. 18799

<p>MAITRE D'OUVRAGE</p>  <p>ENGIE PV HANCHES 215 rue Samuel Morse parc d'activités Millénaire II Le Triade II 34000 MONTPELLIER</p>	<p>ARCHITECTE</p>  <p>CUR-A SASU d'architecture 67 rue des Contamines 69270 Rochetaillée-sur-Saône e-mail : fjaramillo@cur-a.fr tél. +33 9 81 22 75 57</p>	<p>PROJET</p> <p>CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE HANCHES Lieu dit: Le Cochonet 28130 Hanches</p>	<p>TITRE</p> <p>SITUATION DU TERRAIN DANS LE PAYSAGE PROCHE</p>	<p>PHASE</p> <p>Permis de Construire</p> <p>DATE</p> <p>22.12.2021</p>	<p>ECHELLE</p> <p>No DE PROJET</p> <p>2112_009</p>	<p>PC 07</p>
---	---	--	--	---	--	--------------------------------



VUE PC08

REPERAGE DES VUES : voir plan de situation PC01

Cely Jillo  **CUR-A**
 sasu d'Architecture
 capital 4500 €
 SIREN : 828 287 961 R.C.S. LYON
 INS. C.R.O.A. 518790

<p>MAITRE D'OUVRAGE</p>  <p>ENGIE PV HANCHES 215 rue Samuel Morse parc d'activités Millénaire II Le Triade II 34000 MONTPELLIER</p>	<p>ARCHITECTE</p>  <p>CUR-A SASU d'architecture 67 rue des Contamines 69270 Rochetaillée-sur-Saône e-mail : fjaramillo@cur-a.fr tél. +33 9 81 22 75 57</p>	<p>PROJET</p> <p>CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE HANCHES Lieu dit: Le Cochonet 28130 Hanches</p>	<p>TITRE</p> <p>SITUATION DU TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN</p>	<p>PHASE</p> <p>Permis de Construire</p> <p>DATE</p> <p>22.12.2021</p>	<p>ECHELLE</p> <p>No DE PROJET</p> <p>2112_009</p>	<p>PC 08</p>
---	---	--	--	---	--	--------------------------------